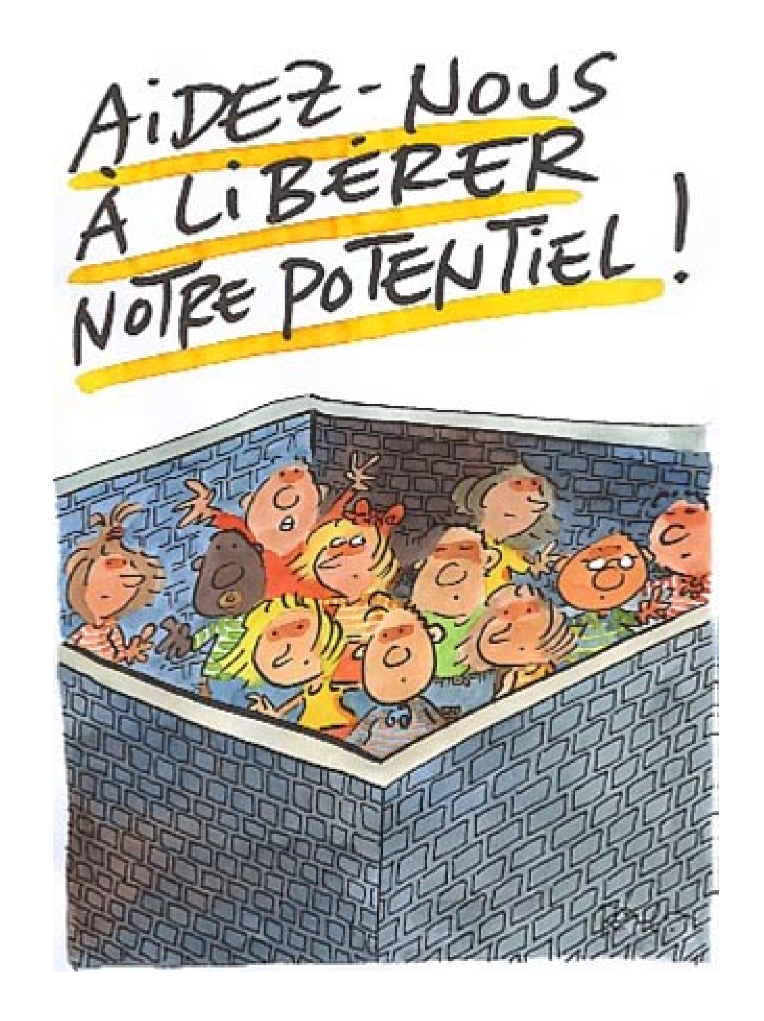








Florence PÂRIS
Coordonnatrice du dispositif EIP 91
DSDEN 91



Le dispositif pour les enfants à haut potentiel de l'Essonne









L'élève à haut potentiel ou EIP









Le cadre réglementaire (1)



2002 : Rapport Delaubier



2005 : Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l' école du 23 avril 2005 (article 27 codifié L321-4)

« Des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève. »

2009 : Circulaire n° 2009-168 du 12 novembre 2009

« …la situation, apparemment paradoxale, des élèves qui, bien que présentant de remarquables capacités intellectuelles, ne réussissent pas dans les apprentissages scolaires. »









Le cadre réglementaire (2)

2012 : Circulaire n° 2012-056 du 27 mars 2012 B.O.E.N. n° 13 du 29 mars 2012

« Les élèves intellectuellement précoces (EIP) doivent bénéficier de réponses individualisées. Dans chaque académie, un référent EIP est l'interlocuteur privilégié pour les parents et la communauté éducative. Pour assurer le suivi et la prise en charge de ces élèves dans les meilleures conditions, il convient de privilégier trois orientations : la formation, la lisibilité des structures et leur développement dans l'enseignement public. »

2013 : Circulaire n° 2013-060 du 20 avril 2013 B.O.E.N. n°15 du 11 avril 2013

« Enfin, une attention particulière devra être accordée aux élèves intellectuellement précoces (EIP), pour qu'ils puissent également être scolarisés en milieu ordinaire. À cet effet, dès la rentrée 2013, chaque enseignant accueillant dans sa classe un élève intellectuellement précoce aura à sa disposition sur Éduscol un module de formation à cette problématique. »







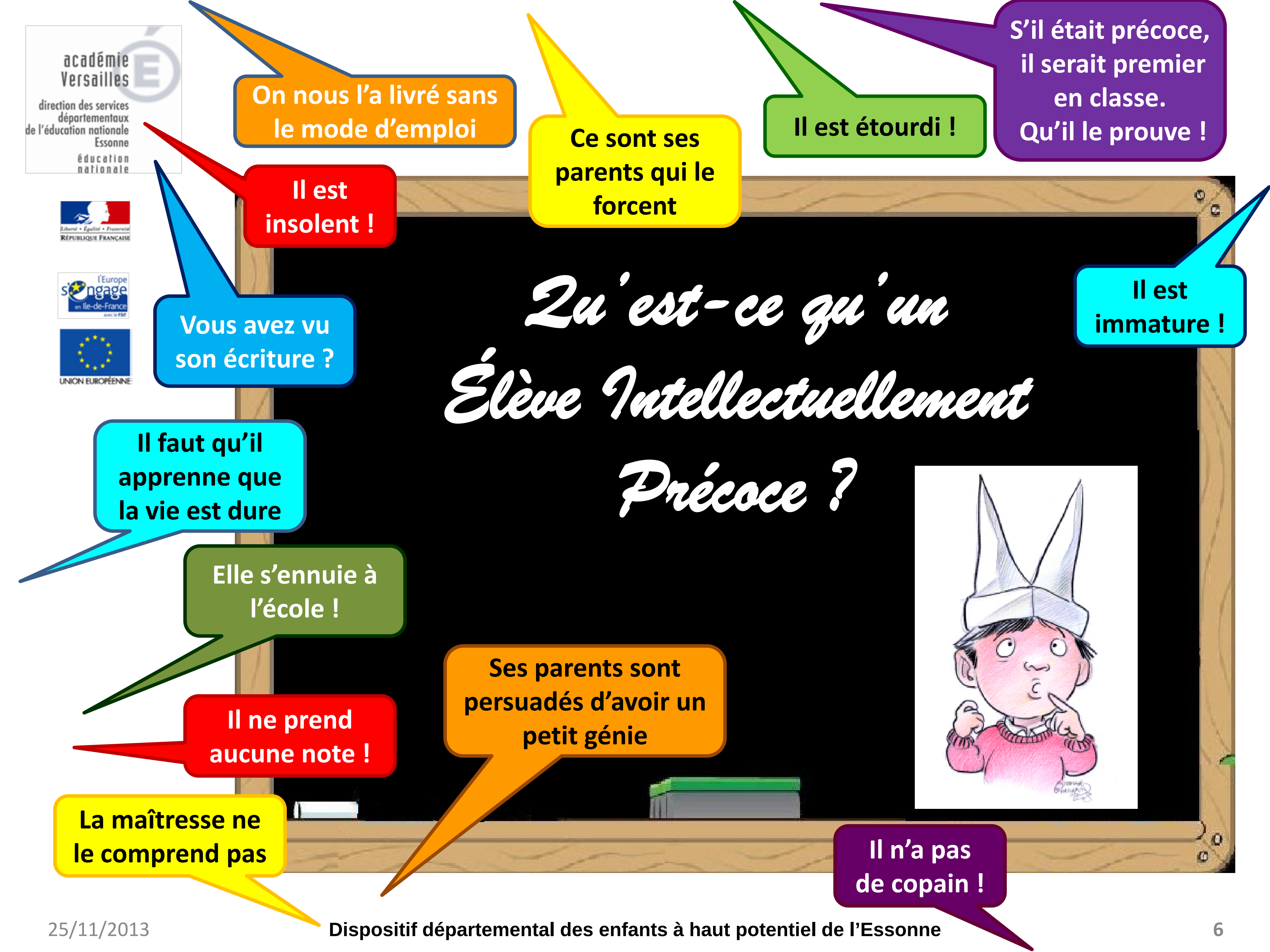


Quel vocabulaire pour définir l'élève à haut potentiel ?

Différents termes sont utilisés et s'appliquent à la même population :

- **EIP : enfant intellectuellement précoce**
- **EHP ou EHPI : élève à haut potentiel intellectuel**
- **APIE : atypique personne dans l'intellect ou l'émotion**
- **Surdoué, zèbre, gifted …**

➲ chacun de ces mots renvoie à l'enfant qui possède un fonctionnement cognitif spécifique.



académie Versailles
direction des services départementaux de l'éducation nationale Essonne
éducation nationale
On nous l'a livré sans le mode d'emploi
Ce sont ses parents qui le forcent
Il est étourdi !
S'il était précoce, il serait premier en classe. Qu'il le prouve !
Il est insolent !
Vous avez vu son écriture ?
Il est immature !
Qu'est-ce qu'un Élève Intellectuellement Précoce ?
Il faut qu'il apprenne que la vie est dure
Elle s'ennuie à l'école !
Ses parents sont persuadés d'avoir un petit génie
Il ne prend aucune note !
La maîtresse ne le comprend pas
Il n'a pas de copain !











"Les enfants précoces ne sont pas tout à fait des enfants comme les autres, mais comme les autres, ce sont des enfants"

Dr Olivier Revol – Pedopsychiatre

http://m.youtube.com/watch?v=bgUh0yl-T_w









Qu'est-ce qu'un Élève Intellectuellement Précoce ?

C'est un élève qui a :



- Un fonctionnement intellectuel différent
- Des tests de QI qui laissent apparaitre un potentiel hors normes
- Un rythme de développement intellectuel supérieur à la norme définie pour les enfants du même âge.
- Des développements affectif, relationnel et psychomoteur qui restent habituellement plus en rapport avec son âge biologique.
- Une dyssynchronie (écart de rythme de croissance entre les composantes de sa personnalité). Elle différencie fortement l'enfant intellectuellement précoce des autres enfants et nécessite des réponses éducatives adaptées. (cf JC Terrassier)









Quelle répartition dans la société ?

Courbe de normalité

Pourcentages d'occurrences	2.2	6.7	16.1	50	16.1	6.7	2.2
Notes standard	70	80	90	100	110	120	130
Description qualitative	Très faible	Limite	Moyen faible	Moyen	Moyen fort	Supérieur	Très supérieur
Etendues des notes composites	≤ 69	70–79	80–89	90–109	110–119	120–129	≥ 130







Qui est concerné dans la classe ?

2,3% de la population = 1 enfant/classe

 **1/3 des EIP en échec scolaire**

 **Autant de filles que de garçons précoces**

 **Mais plus de garçons en difficulté**

 **Touche tous les milieux socio-culturels**

 **1/4 est porteur d'un Trouble d'Apprentissage**



Pécub









Qui est concerné dans la classe ?

30 % des EIP identifiés sont des filles

Elles sont souvent détectées « par hasard » car les filles sont « scolaires et appliquées » :

- **se (sur)adaptent**
- **se sabotent**
- **cachent leur souffrance**
- **ne veulent pas être différentes de leurs camarades**
- **ne dérangent pas en classe**









Un fonctionnement cognitif spécifique (1)

Le Cortex : 2 hémisphères

GAUCHE

- Analyse et décomposition de l'information <u>de manière séquentielle</u>

DROIT

- Traitement des informations de <u>manière globale et simultanée</u>
- Gestion des émotions









Un fonctionnement cognitif spécifique (2)

Les EIP se caractérisent par un fonctionnement cérébral différent :

- **Pensée en <u>arborescence</u> : de nombreuses zones du cerveau s'activent simultanément lors du traitement d'une tache.**
- **Pensée <u>fulgurante</u> : les échanges entre les 2 hémisphères sont plus rapides et plus nombreux.**

(Leur sommeil paradoxal est plus intense, plus actif. Leur mémoire de travail est plus efficace et permet de stocker plus d'éléments).

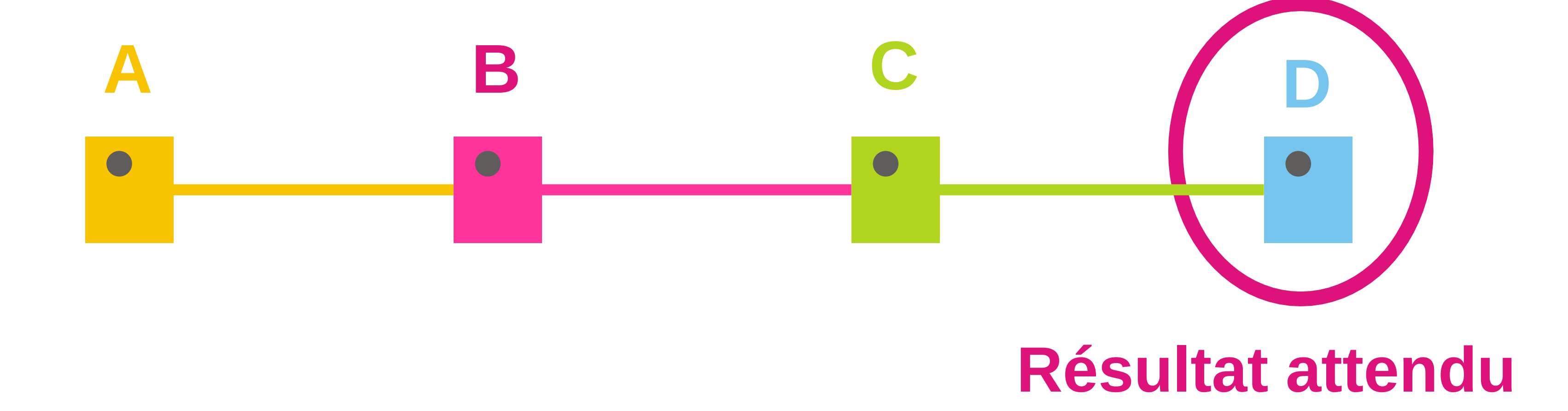








Un fonctionnement cognitif spécifique (3)
(la démarche séquentielle)



Jeanne Siaud Facchin © 2002









Un fonctionnement cognitif spécifique (4)
(la démarche en arborescence)

A

D 1 — D 2 — D 3 — D 4 — D 5

Jeanne Siaud Facchin © 2002

- Pas d'accès au mode de raisonnement de manière consciente
- Pas de partage du même implicite (quel est le résultat attendu)









Un fonctionnement cognitif spécifique : la pensée en arborescence

« Le chat est un mammifère. »



Papy est mort cet été. Mamy est très triste. Peut-être qu'un chat lui tiendrait compagnie?
Je devrais lui écrire…
Ecrire toujours écrire, encore écrire…
d'abord je préfèrerais écrire avec un stylo bille…
C'est bizarre de mettre une bille dans un stylo!
Je me demande comment ça fait quand on est mort…?
Je perds toujours aux billes. Mais aux cartes je
En Egypte, les morts, ils en faisaient des momies.
Trop mignon les chats! J'adore les chats. J'aimerai bien en avoir un!
J'ai vu un jeu de cartes avec toutes les races de chats dans un catalogue.









Des particularités dans le processus d'apprentissage : des élèves à besoins éducatifs spécifiques

Ce fonctionnement spécifique peut entrainer des particularités :

- **Difficultés de mémorisation. Toutes les informations sont traitées sans hiérarchie, simultanément.**
- **Difficultés d'organisation.**
- **Mécanisme attentionnel particulier.**
- **Différence de gestion de l'implicite.**
- **Très dépendant du contexte affectif. Les émotions sont exacerbées. Hypersensibilité.**
- **Difficultés de comportement.**
- **Difficultés de socialisation.**
- **Difficultés à écrire.**
- **Mauvaise gestion du temps et de l'espace.**
- **Comorbidité : troubles spécifiques des apprentissages associés.**















Calvin & Hobbes 15
de Bill Waterson

















Calvin & Hobbes 4
de Bill Waterson









Pourquoi répondre à leurs besoins spécifiques ?

- **Idées de mort, état suicidaire**
- **Phases dépressives, anxiété, TOC**
- **Troubles du comportement alimentaire**
- **Troubles du sommeil**
- **Troubles somatiques**
- **Revendications, opposition, hostilité, agressivité**
- **Déni de soi, autodépréciation**
- **Effet Pygmalion négatif**









http://www.allodocteurs.fr/actualite-sante-surdoues-et-pourtant-en-echec-scolaire--2947.asp



Comment répondre à leurs besoins spécifiques ?







Par une démarche pédagogique qui :

- **Reconnaisse leur différence.**
- **Offre un cadre rassurant, bienveillant, avec un contrat didactique.**
- **Développe et favorise la coopération.**
- **Lui fait prendre conscience du fait que l'on n'apprend pas tout seul.**
- **Favorise dans certaines tâches le conflit socio-cognitif.**
- **Respecte des rythmes d'apprentissage.**
- **Analyse et utilise l'erreur comme un possible point de départ à une remédiation.**
- **S'appuie sur leurs centres d'intérêt.**









http://www.allodocteurs.fr/actualite-sante-surdoues-aussi-hyperactifs--2949.asp









Un protocole d'accueil (1)

Le dispositif est ouvert à tous les élèves à haut potentiel du premier et du second degré du département de l'Essonne.

1. **Repérage, des signes d'alerte possibles :**

   mal-être, manque d'estime de soi, souffrance scolaire, problème de comportement, inhibition intellectuelle, problèmes relationnels avec les pairs, ennui en classe, décrochage scolaire, phobie scolaire, intérêt pour des sujets très particuliers…

2. **Bilan psychométrique**

   fait par un psychologue scolaire, un COP, à la demande d'un enseignant ou de la famille et avec l'accord de la famille, ou un psychologue privé,

3. **Demande d'entrée dans le dispositif**

   effectuée par la famille, directement ou par le biais de l'établissement. Elle comprend :

   - une lettre de motivation
   - le bilan psychométrique, sous pli cacheté
   - les bulletins (ou le livret de compétences)
   - un justificatif de domicile









Un protocole d'accueil (2)

4. **Recueil des informations dans l'établissement d'origine par la DSDEN**

5. **Etude en commission départementale EIP**

   La situation de l'élève est étudiée en commission pour proposer des réponses adaptées à ses besoins particuliers.

6. **Annonce des propositions**

   Communication des propositions par la DIPE à :

   - la famille,
   - l'établissement d'origine,
   - l'établissement d'accueil.











Une commission départementale
Un groupe de pilotage

La commission départementale est animée par Monsieur LEJAY et composée de :

- personnels de direction des établissements du dispositif,
- Inspecteurs de l' Education Nationale,
- coordonnatrice départementale EIP
- personnels des services départementaux (psychologue, médecin scolaire…)

Le groupe de pilotage est composé de la commission à laquelle s'ajoutent :

- membres de La Mission d'Appui aux Expérimentations (MAE),
- enseignants/chercheurs de l'INS HEA.











La commission départementale EIP

La commission étudie et analyse toutes les demandes des familles concernées pour permettre :

- **Premier degré :**

équipe éducative, PPRE , saut de classe, information puis formation des maitres, réaffectation sur une école suite à déscolarisation.

- **Second degré :**

maintien dans l'établissement de secteur ou réaffectation dans l'un des établissements du dispositif.

équipe éducative, PPRE , saut de classe, information sur le profil EIP puis formation des enseignants, réaffectation sur un établissement suite à déscolarisation.

Les réponses sont :

- **individuelles,**
- **ajustées au mieux aux besoins éducatifs particuliers de chaque élève.**









Une coordonnatrice départementale

Enseignante spécialisée du 1er degré, ses principales missions auprès des établissements sont :

- accompagner les équipes pour construire les parcours des élèves,
- avoir un regard extérieur dans le suivi du parcours,
- aider à établir des PPRE passerelles ou des parcours individualisés,
- initier des réunions de site,
- coordonner les prises en charge des élèves avec troubles associés,
- aider à l'élaboration d'outils pédagogiques









Des partenaires

- 

  La Mission d'Appui aux Expérimentations (MAE)

  pour l'apport de ses compétences pour le suivi du projet et de formation.

- 

  Le Fonds Social Européen (FSE)

  pour son soutien financier des actions de recherche et de formation.

- 

  L'INS HEA pour :

  - le suivi du projet au niveau de la formation,
  - le suivi du projet au niveau de la recherche,
  - l'apport de son expertise en terme d'élaboration et de mise en place du projet









Des binômes ressources

Les personnes ressources du dispositif sont regroupés par binômes pour intervenir à la demande des établissements. Elles peuvent intervenir pour :

- **présenter le dispositif**
- **présenter les différents outils qui sont utilisés dans le dispositif et qui permettent de construire des réponses individualisées et adaptées**
- **aider à la mise en œuvre de ces outils**
- **aider à construire des réponses individualisées et adaptées.**



Les établissements du dispositif







- **A la rentrée 2012, 3 collèges :**
  - collège Pablo Neruda, Brétigny-sur-Orge
  - collège César Franck, Palaiseau
  - collège Nicolas Boileau, Saint-Michel-sur-Orge
  - et les écoles des circonscriptions de Brétigny-sur-Orge et de Palaiseau.
- **A la rentrée 2013, 9 collèges et 2 lycées supplémentaires :**
  - collège Albert Camus, Brunoy
  - collège La Guyonnerie, Bures-sur-Yvette
  - collège Paul Fort, Courcouronnes
  - collège Guinette, Etampes
  - collège Galilée, Evry
  - collège Juliette Adam, Gif-sur-Yvette
  - collège Robert Doisneau, Itteville
  - collège Ferdinand Buisson, Juvisy-sur-Orge
  - collège Jean Moulin, Verrières-le-Buisson
  - lycée Truffaut, Bondoufle
  - lycée Jules Verne, Limours









Des réponses individualisées adaptées

Dans les établissements du second degré, les outils mis en place pour fournir une réponse individualisée adaptée sont nombreux et variés :

- Entretiens d'accueil individuels avec chaque famille
- Mise en place d'un tutorat
- Atelier de travail collectif (ex : gazette)
- Classe sans note, ou évaluation par compétences
- Décloisonnements
- Groupe de parole parents
- Charte d'accueil EIP
- Cahier d'autonomie
- Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)
- Travaux Personnels Encadrés
- Mise en place de pratiques pédagogiques différenciées, notamment dans le cadre des évaluations,
- Utilisation des cartes heuristiques ou cartes mentales









utilisation des cartes heuristiques ou cartes mentales

L'imparfait

- Temps du passé
  - Décrire une action qui dure
  - Décrire un paysage, une personne
  - Décrire des actions habituelles
- Formation
  - Radical avec "nous" au présent +
  - avoir → av-ais
  - pouvoir → pouv-ais
  - aller → all-ait
  - finir → finiss-iez
  - chanter → chant-aient
- Terminaisons
  - ais, ais, ait, ions, iez, aient
- Particularités
  - être → j'étais
  - verbes en -ier → nous criions
  - verbes en -cer → j'avançais
  - verbes en -ger → tu mangeais
  - verbes en -yer → vous payiez
- Temps du récit
  - Imparfait / Passé composé
  - Imparfait / Passé simple









Les cartes mentales

http://www.francetvinfo.fr/france/video-apprendre-a-apprendre-les-neurosciences-appliquees-a-l-ecole_174707.html











Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur sa capacité à grimper à un arbre, il va passer toute sa vie à penser qu'il est stupide.





Merci pour votre attention

Florence PÂRIS

florence.paris1@ac-versailles.fr